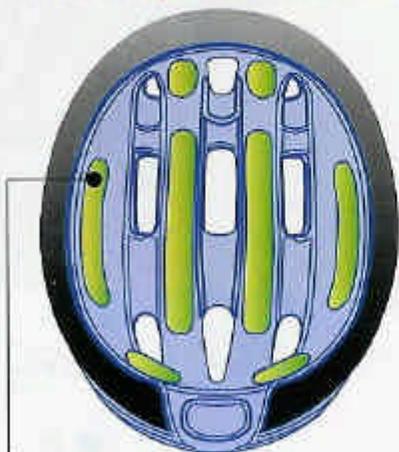


A vélo, le port du casque
c'est pas obligatoire,
c'est **VITAL**.

3 cyclistes sur 4 qui décèdent,
lors d'un accident de vélo, succombent
à un traumatisme crânien. Le port du casque
est donc indispensable. Il réduit de **80 %**
la gravité des traumatismes crâniens.

Pour cela il faut choisir un casque rigide, léger,
ventilé, confortable et qui absorbe les chocs.
**Il doit être adapté à la morphologie
de la tête du cycliste et doit
impérativement correspondre
aux normes de sécurité
européenne (NF, CE).**

Photo casque vue intérieure



Les coussinets permettent d'adapter
le casque à la tête du cycliste.

Comment mettre son casque ?

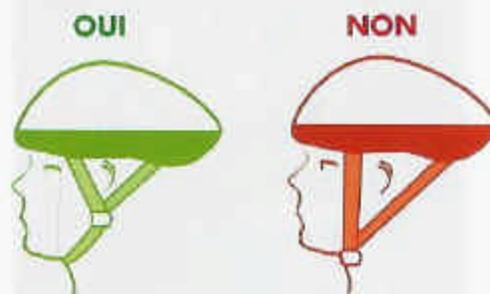


NON

NON

OUI

Il doit couvrir le front, le haut et
l'arrière de la tête ainsi que les tempes.



OUI

NON

Le système de fixation doit être simple à ouvrir
et à fermer avec des sangles réglables.

**Tout casque qui subit un choc
doit être remplacé.**

Le port du casque est très important
chez les enfants : les deux tiers
des accidents surviennent chez
les moins de 15 ans.

Du comportement du cycliste au respect du code de la route



En cas d'arrêt,
on se place
impérativement
hors de la chaussée.



STOP !
Tout le monde
s'arrête !



On se met en file indienne.
On respecte le feu rouge.